

République Française  
Département de l'Hérault  
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)  
DU PAYS CŒUR D'HERAULT  
~~~~~

Délibération n° 2013-54 du Comité syndical du Vendredi 11 Octobre

~~~~~

**DEMANDE DE SUBVENTION 2014 - 2EME EDITION DES FLOREALES**

L'an deux mil treize le onze octobre à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 30 septembre 2013.

Etaients présents ou représentés :	<b>Yves BAILLEUX MOREAU, Christian BILHAC, Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Bernard DOUYSET, Bernard FABREGUETTES, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Eric PALOC, Frédéric ROIG, Philippe SALASC, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI Louis VILLARET</b>
Absents ou excusés :	<b>Marie-Christine BOUSQUET, Alain CHALAGUIER, Manuel DIAZ, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Michel GUIBAL Joëlle GOUDAL, Rémy PAILLES, Bernard SOTO, Luc VIALA</b>
<b>Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 19</b>	

**Le Comité Syndical**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Décide,**  
**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

✓ **D'approuver** le projet d'événement présenté ci-dessous.

**Contexte :**

En matière de tourisme, le Pays Cœur d'Hérault est en charge de coordonner les actions de développement et de promotion touristiques. A l'aide des partenaires viticoles et touristiques, la mission tourisme travaille actuellement au développement du tourisme vigneron. L'une des premières actions définie mise en place en 2013 a été de mettre en lien les vins locaux en lien avec les établissements de restauration du territoire, à travers l'organisation de l'événement « Les Floréales du vin ».

Pour cette 1e édition :

- 13 restaurateurs ont mis à l'honneur une sélection de 9 cuvées (parmi la production de 34 vigneron du Cœur d'Hérault) et ont organisé de multiples animations autour du thème du vin. En amont de l'événement, un rencontre vigneron/restaurateurs et un atelier œnologique ont été organisés.
- Les 3 offices de tourisme ont proposé des dégustations dans des lieux d'exception du territoire

Au total : l'événement a attiré une moyenne de 15 participants pour chacune des 36 animations.

Afin de poursuivre ce travail en faveur du développement de l'oenotourisme, l'ensemble des participants souhaite renouveler l'expérience en 2014.

**Pour rappel, descriptif de l'action : « Les Floréales du vin en Cœur d'Hérault »**

Elle consiste à :

- solliciter les restaurateurs du Cœur d'Hérault afin qu'ils deviennent les ambassadeurs des vins du territoire.
- valoriser les vins du territoire par des actions de promotion et des animations dans les restaurants adhérents à cette démarche.

Pourront participer les restaurateurs et les vigneron engagés dans **une dynamique de qualité et d'accueil touristique** par la labellisation de leur structure ou l'adhésion à un Office de Tourisme.

- ✓ **D'approuver** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

**Plan de financement prévisionnel**

	<b>Montant € TTC</b>	<b>%</b>
<b>Autofinancement</b>	4 164.00 €	30.25%
<b>Subventions totales</b>	9 600.00 €	69.75 %
<i>Conseil général de l'Hérault</i>	5 904.00 €	42.90 %
<i>Europe</i>	3 696.00 €	26.85 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 764.00 €</b>	<b>100%</b>

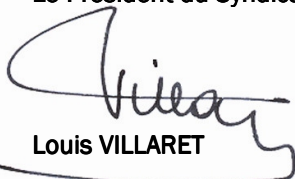
- ✓ **D'autoriser** le Président à opérer les demandes de subvention conformément au plan de financement.
- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 17 Octobre 2013

Publiée le 17 octobre 2013

Transmise le 17 octobre 2013

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET